

Requête de 2 maîtresses d'école de Toul pour toucher leur traitement.

Numéro d'inventaire : 1979.11972

Auteur(s) : Anne Barré

Margueritte Thomas

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1792

Description : Feuille double manuscrite.

Mesures : hauteur : 308 mm ; largeur : 203 mm

Notes : La réponse favorable donnée à la requête a été ajoutée sur la même feuille.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Toul

Nom du département : Meurthe-et-Moselle

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

Lieux : Meurthe-et-Moselle, Toul

n. viard. 30

N. 832. Du. le 9. 8^{me}

Nous Présente
Requêtes; Aux Citoyens Administrateurs
du Département composant le Directoire du District
de Coul
Syndre;

Le Directoire
considérant que les
rentes affectées
à la fondation de Marie Anne Barre et Marguerite Thomas
des sœurs de la charité, Maîtresses des écoles de cette ville; vous
étaient en partie représentées, que depuis sept mois qu'elles ont
affilié sur la
nation; que la
rentée de ces
rentes éprouvant officiers Municipaux, il a été arrêté qu'elles
du retard d'au
Le payement.
de la Supérieure
de l'établissement; c'est pourquoi elles vous prient de vouloir
donc il s'agit
de l'établissement
de deux cent cinquante Livres, ^{chacun} après les
le par l'aveu
au payement de
dites rentes.

Pourquoy le
Directoire estime de la République Française.

que le traitement
de remontrances aient été
reglé sur le pied de
cinq cent livres
annuellement; il y a
lieu de les autoriser
à la caisse de la Régie
Nationale des Domaines

Marie Anne Barre
Marguerite Thomas

